LE FOUILLOUSARD

Editorial du Maire

SOMMAIRE

Editorial du Maire Page 1

Année 2026, une année d'élection municipale Page 2

Une année de gestion communale
Les aménagements réalisés en 2025 Page 3, 4, 5

Les orientations et projets pour 2026 Page 5

Bien vivre ensemble à Fouillouse Page 6

Vie associative Pages 7,8,9
Sport

Informations diverses Pages 10, 11

Etat Civil Page 11

Infos pratiques Page 12

Bonjour à tous,
2026 tourne la page d'une année de travail, de réalisations et de travaux conséquents sur notre commune pour améliorer les infrastructures mais également le fonctionnement et le quotidien de chacun d'entre nous !
2026, tourne aussi la page d'une année nationale et internationale particulièrement chahutée et confuse, qui génère bien des incertitudes, des crispations et des frustrations.
Un malaise profond s'est emparé de la société, relayé par des prises de paroles à l'emporte-pièce, exacerbé par des mesures ressenties comme injustes et par des prises de positions de certains dirigeants de grands pays, irresponsables et méprisantes !
Un malaise, que nous Maires et élus ressentons auprès de nos administrés dans nos zones rurales.
Nos campagnes sculptées et entretenues par des générations d'agriculteurs depuis la nuit des temps sont aujourd'hui déstabilisées par des contraintes environnementales et des réglementations inégales au sein même de l'union européenne.
Pire encore à l'internationale avec la mise en place de lois commerciales impossibles à soutenir qui sont en contradiction totale avec les bonnes paroles de souveraineté alimentaire ! Nos agriculteurs n'ont pas de leçons à recevoir de pays qui encouragent la dégradation du climat uniquement dans le sens de faire du profit !
Alors, à Fouillouse, loin d'ignorer toute ces difficultés, nous poursuivons notre évolution avec une gestion « en bon père de famille » toujours soucieuse de la qualité de vie qui fait le charme de notre village, dans le respect de chacun de ses administrés.
2026 tourne aussi la page d'une mandature et annonce les dates de prochaines élections municipales, celles des 15 et 22 mars !
Je tiens à remercier chaleureusement le Comité des Fêtes et tous les bénévoles de la commune qui participent à l'animation de la commune ou encore à son entretien !
Ce dévouement au service de la collectivité doit être honoré à sa juste valeur à une époque où prime l'individualité !
Il me reste à vous souhaiter, au nom du conseil municipal, de nos personnels et en mon nom, à vous tous et à vos familles, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et la réussite pour les enfants dans leurs parcours scolaires et professionnels.
Que cette année 2026 soit porteuse d'espoirs et de projets avec un regard posé sur un horizon apaisé et un avenir serein.

Bonne et heureuse année à tous !
Serge AYACHE

Directeur de la publication : Serge Ayache / Articles rédigés par le comité de rédaction.
Editeur : Mairie de Fouillouse / Imprimé par : A l'Atelier à GAP / Ne pas jeter sur la voie publique
Dépôt légal Novembre 2025 / Gratuit

Année 2026, année d'élection municipale

Je ne m'étendrai pas davantage sur ces échéances à venir mais je rappellerai l'importance de ce scrutin pour l'avenir de notre village, son développement en harmonie avec son environnement, ses enjeux en matière d'urbanisme, l'équilibre budgétaire à préserver, sa place et son rôle à tenir dans l'organisation de notre communauté d'agglomération !
Des modifications ont été apportées au mode de votation pour les communes rurales de moins de 1000 habitants ;
- la première mesure est dorénavant un scrutin de liste complète soit 11 membres pour Fouillouse, avec une marge de manœuvre en plus ou en moins de deux.
Il sera donc interdit de rayer un ou plusieurs noms, comme par le passé, sous peine de nullité ; on élit une équipe représentative de son village en additionnant les compétences, mais qui peut paraître frustrant dans les petites communes où faire plusieurs listes est un vrai défi !
- la deuxième mesure évoque la parité homme-femme au sein d'un Conseil Municipal, pas toujours simple à réaliser mais qui ne doit souffrir d'aucun débat !
Comme pour toute élection, je vous encourage à faire de Fouillouse un modèle de civisme !

Fouillouse continue sa croissance et compte aujourd'hui près de 280 habitants selon les dernières statistiques de l'INSEE et prochainement une centenaire ! Pour rappel, nous étions moins d'une centaine en 1990.

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée ce 12 janvier dans la salle des rencontres en présence de nombreux invités dont Madame Pelloux-Gervais, directrice de cabinet de Monsieur le Préfet, Sous-Préfète des Hautes-Alpes, Madame Marie-José ALLEMAND, notre député, Monsieur Jean-Baptiste Aillaud, conseiller départemental de notre canton et de nombreux Maires de notre Agglomération. Le corps des Sapeurs-Pompiers de Gandière était bien représenté. Nous les assurons de toute notre gratitude pour leurs engagements à préserver le bien-être de chacun d'entre nous lorsque nous sommes éprouvés par des accidents de la vie. Une soixante de fouillousardes (rds) a partagé ensuite le verre de l'amitié !

Le maire Serge Ayache était entouré de son conseil municipal lors de la cérémonie des vœux.
Photo Le DL/Marie-Hélène Hubert

Une année de gestion communale

Le Conseil Municipal a été convoqué à 5 reprises tout au long de l'année.
Je l'ai réuni le 20 novembre dernier afin de faire un point comptable sur le budget 2025 et évoquer les orientations d'aménagements pour le devenir de notre village.
Grâce à une bonne maîtrise de notre fonctionnement et à une bonne anticipation, nous parvenons à dégager des moyens conséquents pour maintenir des objectifs d'investissements élevés.
Ainsi, je tiens à rappeler que depuis 2014, nous n'avons pas augmenté les taxes communales et si vos impôts fonciers ont évolué en 2025, cela est dû essentiellement à un ajustement des bases d'impositions qui n'est pas de notre fait !
Votre commune n'a contracté aucun emprunt en 2025 et n'a pas de dette !
Fouillouse est représentée aussi souvent que nécessaire dans toutes les instances de notre Communauté d'Agglomération ainsi qu'à l'échelon départemental voir régional.
Je tiens à remercier les élus du Conseil Municipal que j'ai l'honneur et le plaisir d'animer, sans oublier nos épouses, nos époux, nos enfants qui nous accompagnent et qui nous supportent dans cette mission.
Pour un Maire, il est essentiel de pouvoir s'appuyer sur une équipe résolument orientée vers le même but : la défense de l'intérêt général des Fouillousards !

Je le dis avec d'autant plus d'importance que depuis Mai 2025 en l'absence pour maladie de Jean-Michel, notre employé communal, ce sont vos élus, épaulés par des bénévoles de Fouillouse dite « la brigade des feuilles » (ils se reconnaitront) que l'essentiel de la charge de l'entretien de notre village a été réalisée !
Ils ont eux-mêmes, été appuyés par deux jeunes de la commune, Nathan et William que nous avons employés à différentes tâches en juillet et en août !
Cette solidarité dans l'action, ce dévouement au service de la collectivité doit être honoré à sa juste valeur à une époque où prime l'individualité !

Les aménagements réalisés en 2025

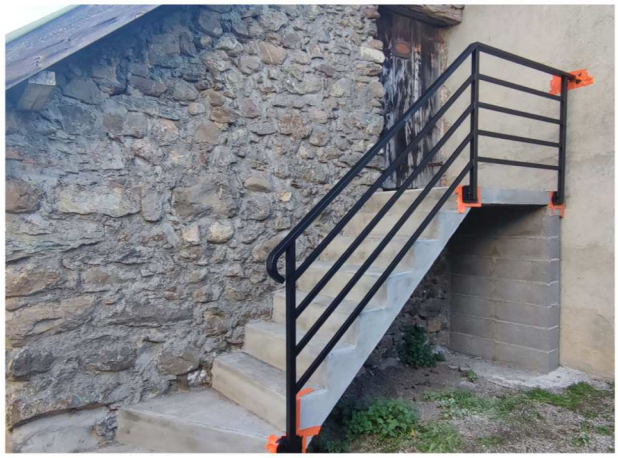

Nous avons pu réaliser l'essentiel des projets inscrits dans la programmation du budget d'investissement 2025 :

-Aménagement du garage communal avec l'installation d'un point d'eau et la mise en place de l'arrosage du jardin de la place des Aires, aménagement des combles pour disposer d'un espace de rangement supplémentaire accessible par un escalier extérieur réalisé en béton.

-Entretien des voiries communales : un secteur de la route du Sarret a dû être refait suite à des mouvements de terrains et des infiltrations d'eau ; la route de Gandière qui va de Fouillouse à La Saulce est un vrai sujet car elle sert trop souvent de voie de délestage lors des grandes transhumances depuis la sortie de l'autoroute. Je remercie Marcel Cannat, vice-président du Département en charge des réseaux routiers, pour la rallonge financière qu'il nous a accordée, en ayant bien compris que la dégradation de cette voirie communale partagée avec La Saulce n'était pas que le fait des habitants de nos deux communes !

Un gros chantier a dû être traité en urgence ! Suite au constat de l'affaissement de l'escalier qui permet l'accès à l'appartement communal situé au 1° étage du bâtiment de l'ancienne école, nous avons dû refaire le plancher qui menaçait de s'effondrer !
Nous avons profité de l'ouverture de ce chantier pour réagencer en totalité le sous-sol et ainsi aménager une cave individuelle et sécurisée à chacun de nos trois appartements en location, ainsi qu'un local de rangement pour la commune.

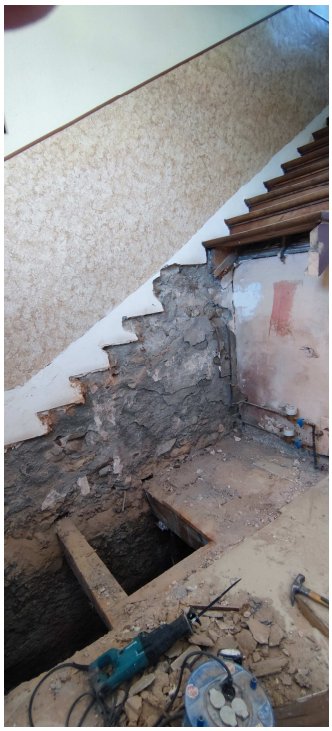

- Dans ce même bâtiment, nous avons fini de remplacer les paires de volets en bois de la face Nord, dégradés par le temps, par des volets en aluminium isolés.
J'évoquerai également :
- l'Installation d'un lave-vaisselle professionnel dans la salle des rencontres
- l'Acquisition d'une sonorisation qui a été particulièrement appréciée à l'occasion de l'INTERVILLAGE 2025 organisé à Fouillouse au mois de juin.
- et enfin l'acquisition d'un barnum afin de permettre à notre comité des fêtes de réaliser des animations à la hauteur du dynamisme de notre population !

Ainsi, ce sont près de 70 000€ de travaux et d'aménagements qui ont été investis en cette année 2025, compensés par environ 35 000€ de subventions obtenues essentiellement auprès du Département des Hautes-Alpes et sur le Fond de Concours de la Communauté d'Agglomération à hauteur de 17 000€ dans le cadre du pacte de solidarité avec les communes membres.

Merci encore au Département pour le réaménagement d'une portion de la RD 119 au carrefour de la route de Tournoux qui améliore grandement la sécurité des usagers. Ce chantier devrait-être finalisé au printemps avec la finition du revêtement de surface et la pose d'une glissière de sécurité.

Et alors, que devient finalement la salle des fêtes qui avait été évoquée, souhaitée et souhaitable car à chaque animation nous voyons les limites de nos capacités d'accueil ?

Bien que largement engagé, notamment avec les services de la Préfecture dans le cadre de notre nomination « Village d'Avenir », nous avons préféré différer sa réalisation et davantage mûrir ce projet ; en effet, le choix préalable de l'emplacement, bien que répondant à des considérations techniques adaptées, ne semblait pas rassembler toutes les conditions optimales.

Parfois, il faut aussi savoir faire un pas en arrière pour mieux avancer !

Hautes-Alpes le département

Communauté d'Agglomération GAP.TALLARD.DURANCE

Les orientations et projets pour 2026

Ce projet de salle des fêtes, nous ne l'abandonnons pas ! Bien au contraire, nous recherchons le terrain ou la solution qui répondra le plus largement aux critères de faisabilités.

C'est un projet qui doit être le plus rassembleur, le plus en adéquation avec les besoins réels présents et futurs ; le plus équilibré sur la durée, en termes d'impact financier sur le budget de la commune : en investissement certes, mais plus encore en fonctionnement. Aussi, j'émets le vœu de pouvoir soumettre ce projet à une consultation citoyenne (dont les modalités sont à définir) afin d'avoir un avis collectif.

Dans un tout autre domaine et dans un contexte général de montée de la délinquance, d'une insécurité latente, d'incivilité du quotidien, voire de violences routières, nous avons envisagé de mettre en place un système de vidéoprotection qui permettra l'analyse de tout incident sur le domaine public de la commune. Pour cela, nous serons accompagnés par les services spécialisés de la Gendarmerie. Nous vous proposerons prochainement une réunion d'information sur ce sujet avec ce service afin de vous éclairer sur la démarche !

Commémoration du 8 mai 1945

Comme chaque année, les habitants de Fouillouse se sont retrouvés le 8 mai autour du monument aux morts pour commémorer le 80e anniversaire de la Victoire de 1945, qui marqua la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Élus et habitants ont partagé un moment simple et sincère de recueillement, en hommage à toutes celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. Le dépôt de gerbe, la lecture du message officiel et la Marseillaise ont rythmé cette cérémonie, placée sous le signe du souvenir et du respect.

Au-delà de l'hommage rendu, ce rassemblement a permis de rappeler combien il est important de faire vivre la mémoire, même dans une petite commune comme la nôtre, et de transmettre aux plus jeunes les valeurs de paix et de solidarité.

La municipalité remercie l'ensemble des participants pour leur présence fidèle et leur attachement à ces moments de partage et de mémoire collective.

Cérémonie du 11 novembre 2025

Le 11 novembre 2025, les habitants de Fouillouse se sont réunis pour commémorer l'Armistice de 1918, qui mit fin à la Première Guerre mondiale.

Devant le monument aux morts, chacun a pu se souvenir des soldats tombés pour la France, dont les noms rappellent que même les plus petites communes ont été profondément marquées par ce conflit. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance respectueuse et conviviale, avec le dépôt de gerbe, la lecture du message officiel et la Marseillaise.

Ces instants de rassemblement sont l'occasion de se retrouver, d'échanger et de transmettre la mémoire collective qui fait partie de l'histoire de Fouillouse.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes présentes pour leur participation et leur fidélité à ce rendez-vous mémoriel.

VIE ASSOCIATIVE

Depuis maintenant 3 ans, les animations du Comité des Fêtes rencontrent toujours le même succès. De la randonnée en vélo, à la journée des talents en passant par la traditionnelle fête du village où nous étions plus de 100 personnes et bien sûr les jeux « Inter-villages » où les bénévoles Fouillousards survitaminés ont largement contribué à la réussite de cette belle journée.
Toutes ces animations permettent à notre village de garder une qualité de vie pleine de joie et de convivialité.
Vincent, Patrick et Elisabeth vous remercient et vous donnent rendez-vous tout au long de l'année 2026 pour de nouveaux moments de partage.

INTERVILLAGES à FOUILLOUSE

Le 24 juin dernier, s'est déroulé le 4° INTERVILLAGES qui a réuni les communes de Lardier & Valença, Sigoyer, Pelleautier, La Freissinouse, Manteyer et Fouillouse. C'était une après-midi de rencontres amicales sur le thème de joutes sportives et culturelles, rassemblant petits et grands dans la bonne humeur. Cette 4° édition fouillousarde a réuni 6 équipes de plus de 30 personnes chacune, de 7 à 77 ans et leur fan club.

Classement :
1er : Pelleautier
2eme : Fouillouse
3eme : Lardier

Fête du Village—30 août 2025

Concert Blues
10 Octobre 2025 - Eglise St Martin

Sapin de Noël créé par les enfants

Sortie vélo 30 mars

Les Petites Graines de lecture

Depuis 1 an, Noa, jeune Fouillousarde anime le club de lecture enfants. Une fois par mois, les enfants se retrouvent à la salle des rencontres pour présenter leurs lectures. Noa leur fait également découvrir de nouveaux livres remarquables autant par leur graphisme que par l'intérêt du sujet. Cette découverte donne lieu à de nombreux échanges en paroles et en dessins. Le même soir a également lieu le club de lecture adultes où nous partageons nos expériences littéraires.

« ACCA » DIANE DE COMBE

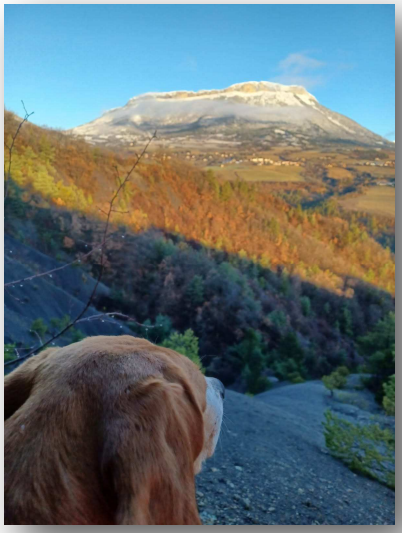

" A l'occasion de cette nouvelle année, l'association de chasse Diane de Combe Sauve adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble de ses adhérents, aux habitants de la commune et à tous les acteurs du territoire.
L'année écoulée a été marquée par un engagement constant en faveur d'une chasse responsable, respectueuse de la faune, de la flore et des règles de sécurité.
Les chasseurs de l'association ont œuvré tout au long de la saison pour assurer une gestion équilibrée des espèces, participer à l'entretien des milieux naturels et contribuer à la préservation de la biodiversité locale.
Vous êtes cordialement invités à notre assemblée générale qui se tiendra au printemps 2026 (date à venir)."

Aérodrome Gap-Tallard

L'association des usagers de l'aérodrome AGATHA a été, tout au long de cette année 2025, à l'initiative de plusieurs animations à destination du grand public qui a rassemblé un grand nombre de participants de tout âge : au printemps un vide hangar dédié aux matériels aéronautique, en juillet le ciné Fly zone en plein air avec une projection du film culte Top Gun Maverick avec Tom Cruise et à l'automne Vélo Fly zone pour les enfants ! En 2026, l'association nous fait savoir qu'elle renouvellera ces évènements en attendant 2027 et son super meeting aérien triannuel !

Deux habitants de Fouillouse sur les routes du Monte-Carlo

La commune de Fouillouse peut être fière de compter parmi ses habitants Marc Barneaud et Christophe Barneaud, qui ont participé au célèbre rallye Monte-Carlo, une épreuve mythique du sport automobile, au volant d'une Škoda Fabia Rally2
Engagés dans cette aventure exigeante et passionnante, ils ont parcouru des routes emblématiques, parfois rendues difficiles par les conditions hivernales, faisant preuve de détermination, de sang-froid et d'un bel esprit d'équipe. Cette participation représente un véritable défi sportif, mais aussi une expérience humaine forte.
La municipalité et les habitants de Fouillouse leur adressent leurs félicitations pour cette belle aventure et leur souhaitent encore de nombreux kilomètres de plaisir et de réussite pour l'édition 2026.

INFORMATIONS DIVERSES

Réseau Intercommunal d'informations sur l'Itinérance

Ce réseau est constitué d'une vingtaine de panneaux d'informations répartis sur les 17 communes qui composent l'Agglomération Gap-Tallard-Durance.

L'itinérance et la mobilité sont des compétences de l'Agglomération. Ces panneaux informent tous les pratiquants de randonnée pédestre, VTT, gravel, cycliste et équestre des sentiers existants et entretenus sur le secteur de leurs implantations. Ils indiquent également les liaisons avec les communes mitoyennes et présentent les sites culturels de chaque commune. A Fouillouse, il est installé sur le belvédère à proximité de la table d'orientation et offre grâce à un QR code une multitude d'informations touristiques sur l'ensemble de l'Agglomération.

C'est un réseau de mobilité pour partager les trajets entre les habitants de façon flexible et immédiate selon une application sur votre téléphone mobile ou en se positionnent au niveau des trois emplacements répartis sur la commune :
Place de la Mairie, lot des Pins et carrefour route de La Saulce.
Vous trouverez toutes les infos sur le site dédié : mobicoop.fr ou encore en Mairie.

Nos animaux de compagnie sont tous les bienvenues à Fouillouse mais sous le contrôle et la responsabilité de leurs propriétaires qui ne doivent pas oublier certaines règles de respect, d'hygiène et de salubrité publique.
Un rappel évident = vous êtes responsables des déjections de votre animal !

Dans le respect de la vie privée et de la propriété, nous pouvons tous être attentionnés de notre environnement et de nos voisins. Prévenez de vos absences prolongées, signalez des comportements douteux et des circulations de personnes et de véhicules anormales !
Bref, soyez vigilants mais en aucun cas n'intervenez directement, appelez la Gendarmerie !

Presbytère
Père Mickaël FONTAINE
1 place richard Duchamblo - 05130 TALLARD
Le père Mickaël Fontaine peut vous y recevoir.
paroisse.tallard@diosecedegap.com
Site internet : https://paroisse-tallard.fr/
Téléphone : 04.92.54.05.16

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Un service en ligne vous permet de vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote.
https://www.inscriptionelectorale.service-public.fr/

URBANISME

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via le GNAU. **Depuis le 1er janvier 2022,** vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne via : **https://www.gnau.fr/index**

Mise en place d'un système de compostage collectif par les services de l'Agglomération à proximité des conteneurs semi-enterrés en cœur de village.
Des seaux de collecte des déchets à composter, seront à disposition en Mairie avec le guide pratique.

TRI SELECTIF : bleu pour le papier, vert pour le verre et jaune pour les emballages ménagers.
Plus d'hésitation possible… mais attention seuls les emballages sont concernés ! AUCUN OBJET quel que soit le matériau ne doit être déposé dans les équipements de collecte du tri sélectif !
https://www.gap-tallard-durance.fr/fr/lagglo-au-quotidien/dechets/tri-selectif/

Emploi du feu et débroussaillage

L'emploi du feu dans les Hautes-Alpes est réglementé par l'arrêté préfectoral n° 05-2025-09-24-00005 du 24/09/2025 et s'applique dans les bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garrigues, ainsi que dans tous les terrains les entourant situés à moins de 200 mètres. Il vous est recommandé de traiter l'élimination de vos déchets verts en déchetterie ou par broyage ou encore en alimentant l'espace de compostage partagé près des containers de tri sélectif en cœur de village.
Vous trouverez ci-après un lien vers le site de la Préfecture pour plus d'information.

ETAT CIVIL ANNEE 2025

Fouillouse compte aujourd'hui près de **280 habitants**.
Naissance Erika SZABO le 5 janvier 2025
Décès de Claude ROBIN le 19 mai 2025

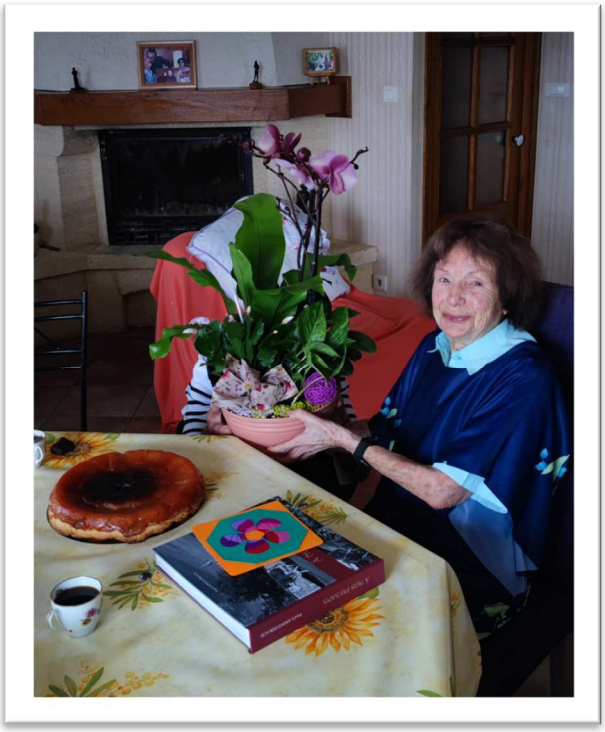

Une centenaire à Fouillouse

Ça n'arrive pas tous les jours et c'est probablement la première centenaire qui a été fêté ce 23 janvier dans notre village ! Odette TERRIER en aurait des aventures et des histoires à nous raconter. Elle venait de sa Creuse natale où elle rencontra son époux Fernand. Après des années de travail dans la Capitale et la naissance d'un fils., ils posèrent leurs valises pour une retraite bien méritée à Fouillouse. Elle vit, depuis, des jours paisibles dans sa maison, bien entourée par son fils et toute sa famille.
La Municipalité et ses nombreux amis lui souhaitent leurs meilleurs vœux !

La mairie de Fouillouse vous accueille

Le lundi de 10h à 13h
et de 16h à 19h.

Le jeudi de 10h à 13h
et de 14h à 17h30.

Permanence du Maire le lundi de 17h à 19h.
Tel : **04.92.54.14.23**
Mail : secretariat@mairie-fouillouse05.fr

Site Internet de la Mairie : www.mairie-fouillouse05.fr
Retrouvez toutes les actualités de la commune, les avis de réunions et les compte rendus des Conseils Municipaux.

Nouveau : En cas de fuite ou de problème de conduite d'eau, merci de contacter directement le service d'astreinte OdAlp opéré par VEOLIA 24/24 et 7/7 au : 06.09.88.21.41

France Service à Tallard et La Saulce vous accompagne dans les principales démarches administratives quotidiennes , répondre à vos questions et vous aide dans les démarches en ligne.

https://www.france-services.gouv.fr/le-reseau/france-services-de-tallard

https://www.france-services.gouv.fr/le-reseau/france-services-de-la-saulce

Gendarmerie de la Saulce :	**04.92.54.20.05**
Cabinet Médical de Tallard :	04.88.26.01.80
Maison Médicale de garde Gap :	**04.92.52.28.15**
Centre Hospitalier de Gap :	04.92.40.61.61
Pharmacie de Tallard :	**04.92.54.12.92**
Pharmacie de La Saulce :	04.92.54.25.15
Ambulances Alpine Tallard :	**04.92.53.79.79**
Infirmières :	04.92.54.17.97
Centre anti-poison de Marseille	**04.91.72.25.25**
Dépannage ERDF :	09 726 750 05
Trésor Public Gap :	**04.92.40.16.66**
Ecole St Exupéry :	04.92.54.10.71
Ecole St Agnès :	**04.92. 54.00.74**
Collège Marie Marvingt :	04.92.54.56.50

15 SAMU — **17** Police Gendarmerie — **18** Pompiers — **112** Toutes urgences

Déchetterie : « Les Piles »
04.92.54.27.29
Ouverture :
Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. (* 17h)
Mardi et jeudi de 14h à 18h. (* 17h)

(*) : Fermeture à 17h
du 15 novembre au 15 mars !

SERVICES ADMINISTRATIFS / SIEGE
Campus des 3 fontaines- 2 ancienne route de Veynes
BP92 – 05007 GAP cedex
Tél 04 92 53 24 24
Mail. contact@agglo-gap.fr